

Appel à communication

Colloque. Le récit policier arabe

Jeu­di 28 et ven­dre­di 29 mars 2019

Lieu : Paris. INALCO/ Université Paris 8.

Si le syntagme narratif crime/châtiment est vieux comme le monde, la conscience de la dimension policière proprement dite est récente. Le récit policier est en lien avec l'instance judiciaire ; il est structuré autour des personnages de l'assassin, de la victime et de l'enquêteur, et d'une action qui englobe le crime, l'enquête (interrogatoire, traces) et le dénouement.

Le roman policier serait l'expression de la modernité (Dubois, 1992). Il renvoie à une forme littéraire (le roman) et à un contenu thématique plus ou moins précis (policier). Il serait lié à l'apparition de la civilisation industrielle et à l'émergence de la science positive (Évrard, 1996) avec, comme modèle possible, *Double assassinat dans la rue Morgue* d'Edgar Allan Poe (1841). La littérature arabe ne semble pas très riche d'ouvrages de ce genre qui sont apparus assez tardivement (Buontempo, *Crime Fiction in and around the Eastern Mediterranean*, 2016).

Cela n'empêche pas de constater la présence de fragments ou de composantes qui annoncent, *a posteriori*, ce qui sera défini de façon spécifique comme étant le roman policier. Sous le califat abbasside, *ṣāhib al-shurṭa* (le chef de police de Bagdad) était responsable de la loi et du maintien de l'ordre dans la capitale. De nombreuses œuvres littéraires manifestent de l'intérêt aux voleurs et aux criminels (Zakharia, 2008). Citons à titre d'exemple, certains akhbārs dans *Kitāb al-aghānī* (*Le livre des chansons* d'Isfahānī) ou *Kitāb al-adhkiyā'* d'Ibn al-Jawzī (*Le livre des intelligents*), ou encore *al-Faraj ba'da al-shidda* d'al-Tannūkhī (Malti-Douglas, 1988) etc. Sans oublier certains contes des *1001 nuits* qui mettent en scène un crime, une enquête quoique rudimentaire, et un châ­timent (Pinault, 1992). Ces récits ne semblent pas s'être développés en genre spécifique.

En littérature arabe moderne, très nombreux sont les ouvrages qui abordent des affaires criminelles, interrogent les mobiles du crime ou font place à la poursuite du coupable. Toutefois, l'enquête logico-déductive y est quasi absente ainsi que l'enquête judiciaire. En témoigne *al-Liṣṣ wal-kilāb* (Najīb Maḥfūz, 1961), ou *Man qatala laylā al-Ḥayik* (Ghassān Kanafānī, 1966) ou encore *al-Bayt al-azraq* ('Abdū Wāzin, 2017).

Dans les années 1970-80, on voit émerger une littérature d'espionnage, considérée comme populaire et déconsidérée par la critique. Les romans de Ṣāliḥ Mursī sont parmi les mieux connus, notamment *Ra'fat al-Hajjān* (1987) qui fut adapté à la télévision égyptienne et eut beaucoup de succès.

Quant à l'émergence d'un roman noir contemporain, elle semble tardive. A partir des années 2000, quelques romans noirs, encore rares, ont vu le jour, notamment en Égypte, en Algérie et au Maroc. Voir par exemple les romans d'Aḥmad Murād (Égypte), et de Mīlūdī et 'Abdulillāh Ḥamdūshī au Maroc (Smolin, 2013).

Une littérature policière dans le monde arabe pose donc plusieurs questions, à commencer par une interrogation sur sa difficile émergence et ses spécificités.

Ce colloque a pour ambition de susciter une réflexion sur le sujet, et de rassembler des chercheurs de différents horizons disciplinaires (histoire- littérature- études politiques, arts visuels et cinématographiques...) autour de problématiques liées au crime, à l'enquête, aux institutions policières et judiciaires, aux acteurs du crime, aux modes opératoires, à l'imaginaire et aux discours qui permettent de cerner l'univers policier dans le monde arabe.

Plusieurs axes de réflexion sont proposés (qui ne sont pas exhaustifs) :

1- Emergence d'une littérature policière arabe, son exotisme et son enracinement historique, l'arrière plan textuel et contextuel, ses difficultés et ses liens avec la littérature arabe en général, sa légitimité ou marginalité, etc.

2 - Analyse d'œuvres littéraires policières (classiques, modernes et contemporaines) en langue arabe ou en rapport étroit avec le monde arabe (comme, par exemple, les œuvres de Yasmina Khadra et Driss Chraïbi en français, ou de Jamal Mahjoub en anglais). Il s'agit principalement de cerner les acteurs, les pratiques et les modalités de l'investigation ainsi que les discours et les représentations qui entourent l'univers criminel.

3 - La question de la traduction et de la réception de la littérature policière étrangère vers l'arabe (Arsène Lupin, Agatha Christie et d'autres...).

4 - L'audio-visuel : Analyse de séries télévisées ou films cinématographiques policiers arabes ainsi que les adaptations d'œuvres littéraires policières au cinéma.

Une seconde édition du colloque se tiendra, en 2020, à l'Université Américaine de Beyrouth (AUB). La date et les thématiques seront précisées ultérieurement.

Bibliographie indicative :

- Crime Fiction in and around the Mediterranean*, Börte Sagaster, Martin Strohmeier, Stephan Guth (eds.), Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2016.
- Jonathan Smolin, *Moroccan Noir: Police, Crime, and Politics in Popular Culture*, Indiana, Indiana University Press, 2013.
- Muhammad al-Dūhū, *Hiwār al-nuṣūṣ: bayna al-riwāya al-'arabiyya wal-riwāya al-'ālamīyya*, Manshūrāt ittihād kuttāb al-maghrib, 2012.
- Majallat Fuṣūl*, N°76, Le Caire, 2009.
- David Pinault, *Story-telling techniques in the Arabic Literature*, xi, Leiden, New York and Koln, Brill, 1992.
- Fedwa Malti-Douglas, "The Classical Arabic Detective", *Arabica* 35, Leiden, Brill, 1988, p.59-91.
- Samah Selim, « Fiction and Colonial Identities: Arsène Lupin in Arabic », *Middle Eastern Literatures*, Vol.13, No.2, Août 2010.
- Katia Zakharia, *Nouvelles policières du monde abbasside*, Paris, Pocket, 2008.
- Jacques Dubois, *Le roman policier ou la modernité*, Paris, Nathan, 1992.
- Franck Évrard, *Lire le roman policier*, Paris, Dunod, 1996.

Les propositions de communication devront parvenir avant le **10 juin 2018**, en 400 mots maximum, comportant le nom, la fonction, l'institution de rattachement de l'auteur, l'adresse électronique et une biographie sommaire.

La proposition de communication est à faire parvenir à Katia Ghosn : katia.ghosn-baddoura@univ-paris8.fr et katiaghosn@gmail.com

30 juin 2018 : envoi de l'avis du comité scientifique aux auteurs pour acceptation de la proposition de communication.

Les transports et l'hôtel sont à la charge des participants, qui sont invités à solliciter leur centre de recherche pour leur défraiement.

Langues de communication : français- anglais-arabe.

Comité scientifique : Aboubakr Chraïbi (INALCO), Heidi Toelle (PARIS 3- Sorbonne Nouvelle), Sobhi Boustani (INALCO), Bilal Orfali (Université Américaine de Beyrouth, AUB), Clément Onimus (Paris8), Katia Ghosn (Paris 8).